

E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n° 2018 - 07 du 12 avril 2018

Objet: Présentation du plan de financement de travaux

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 6 avril 2018.

Etaient présents:

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,

Jean-Pierre Muller

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel

Régional du Vexin français : Marie-Agnès Lanthier

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert, Frédéric Frank

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaire

Charlène Deveaux, suppléante

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Agnès Rafaitin, Alexandre Pueyo, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin

français: Dominique Herpin-Poulenat

Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Alain Schmit

Représentants de l'Etat : DRAC : Nicole Da Costa

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Absents excusés :

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil Départemental : Bernard Toublanc

Nombre de membres en exercice : 20 Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants: 19

1 9 AVR. 2018 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Etaient également présentes :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Dolorès Fourrez, Responsable administrative et budgétaire de l'Unité Culture et Patrimoine de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

Siret: 289 803 00019 - Code APE: 9103Z

CONSIDERANT,

- Les projets de travaux sur la Terrasse des Chapelles, la conservation préventive du Théâtre et le programme de strict entretien 2018
- La prestation d'Assistance à maîtrise d'ouvrage conclue en 2015
- L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre conclu en 2016
- L'évaluation des programmes faite par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Les accords de subvention déjà obtenus

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le plan de financement prévisionnel des travaux joint à la présente délibération.

Abstentions:

Votes contre:

Votes pour : 19

PRÈFECTURE DU VAL D'OISE arrivée le 1 9 AVR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour extrait conforme au registre des délibérations Le Président de l'E.P.C.C.

Gérard ambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le

Projets d'opérations de travaux 2018 : plan prévisionnel de financement

	Montant total TTC		Financement	
Programme	de l'onération*	9	onseil général du Etat - DRAC Ile de	Conseil régional
		Val d'Oise	France	d'lle de France

Programme	de l'opération*	Conseil général du Val d'Oise	Conseil général du Etat - DRAC lle de Val d'Oise France	Conseil régional d'Ile de France	
Terrasse des Chanelles	3 EV 2 38	310 032 €	390 034 €	166 677 €	
	2000	36%	45%	19%	
Travaux de sauvegarde du	100 000	48 937 €	36 675 €	27 216 €	
théâtre	100 020 £	45%	34%	25%	

ravaux de sauvegarde du	108 272 £	48 937 €	36 675 €	27 216 €
théâtre	3 070 001	45%	34%	25%
Strict Entration 2018	₹ 989 EV	24 000-€	19 636 €	
	3 000 01	7022	VE9/	

1 019 208 €	
TOTAL	

Dans les programme d'opération sont inclus le montant des travaux, les hausses et aléas, les missions de base de Maîtrise d'Œuvre, les éventuelles provisions pour CSPS, bureaux de contrôle etc. Ces montants comprennent les honoraires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, les missions annexes de Maîtrise d'Œuvre, les montants des programmes d'opérations estimés par l'ACMH.

* L'EPCC n'est pas assujetti à la TVA et ne la récupère pas.

